



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 novembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 10 novembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le jeudi 27 octobre 2022, s'est réuni à La Chapelle Blanche – salle polyvalente, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 47

Nombre de membres votants : 53

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN			X
Georges	COMMUNAL	ARVILLARD			X
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE		B. SANTAIS	X
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL			X
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		S. COMPOIS	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		JP GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE		JJ BAZIN	X
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY			X
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY			X
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Emmanuel	COUX (Suppléant)	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

159-2022 : MODIFICATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA CENTRALE VILLAGEOISE LE SOLARET

Rapporteur : Rémy SAINT-GERMAIN

La centrale villageoise Le Solaret, dont la Communauté de communes est un des coopérateurs, travaille à la réalisation d'une seconde tranche de toitures photovoltaïques. Le périmètre retenu pour cette nouvelle tranche porte sur 16 toitures pour une puissance installée de 542 kWc.

Ces travaux à hauteur de 755 000 € seront financés à hauteur de 200 000 € par des fonds propres apportés par une souscription et par une dette bancaire pour un montant de 650 000 €.

Dans la continuité du soutien apporté par la Communauté de communes pour la première tranche d'équipement, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Le Solaret » a sollicité la Communauté de communes pour qu'elle apporte la garantie d'emprunt afin de faciliter l'accès de la SCIC au crédit bancaire.

Cette garantie d'emprunt a été approuvée par délibération 79-2022 lors du conseil communautaire du 19 mai 2022. Au regard de l'évolution des taux, la banque souhaite obtenir une nouvelle délibération sur la base des caractéristiques définitives du prêt.

Ces caractéristiques sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| - Type de prêt : | prêt à moyen terme |
| - Montant : | 650 000 € |
| - Durée : | 180 mois hors anticipation |
| - Durée maximum de l'anticipation : | 12 mois |
| - Taux d'intérêt annuel fixe : | 1,9 % |
| - Echéance : | Constante |
| - Frais de dossier : | 1 320 € |
| - Banque : | Crédit Agricole des Savoie |

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°158-2020 en date du 10 décembre 2020 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial de Cœur de Savoie et son action C1b visant à « développer la production d'énergie renouvelable en impliquant les acteurs du territoire » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°79-2022 en date du 19 mai 2022 approuvant dans son principe la garantie du prêt visé

Considérant la demande de la SCIC « le Solaret » en date du 7 avril 2022

Vu la proposition de prêt du Crédit agricole des Savoie en date du 6 octobre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la garantie du prêt décrit ci-dessus accordée à la centrale villageoise le Solaret ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer cette garantie d'emprunt et tous documents y afférant.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le secrétaire de séance

Lionel MURAZ



Délibération 159-2022

La Présidente,

Béatrice SANTAIS

